Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SES, veuillez visiter :
bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2022

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : En quoi l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale se heurte-t-elle à des limites ?

Programme officiel :
Regards croisés

Questionnement	Objectif d'apprentissage
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

Exploitation possible des documents

Document 1	- Ce document illustre le poids des dépenses sociales publiques dans les différents pays de l'OCDE (économies avancées) : le niveau moyen des dépenses sociales publiques se situe à 20 % du PIB. - Ce document permet de montrer que la France a fait le choix d'un haut niveau de dépenses sociales publiques qui représentent 31 % du PIB, soit le plus élevé des pays de l'OCDE.
Document 2	- Ce document montre la persistance de la pauvreté en France malgré l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale : il permet de constater notamment que la population pauvre reste caractérisée par certains critères (configuration familiale, âge et niveau de diplôme). - Ce document permet de montrer que l'efficacité de l'action sociale des pouvoirs publics en matière de justice sociale n'est pas totale en matière de réduction des inégalités.
Document 3	- Ce document montre que les prélèvements obligatoires en France (en % du PIB) ont augmenté de manière continue de 1960 à 2020 : ils sont passés de 31 % du PIB à 44 % du PIB. - Ce document montre que le haut niveau de dépenses sociales publiques s'accompagne d'un niveau relativement élevé de prélèvements obligatoires.
Document 4	- Ce document montre la persistance de certaines inégalités malgré l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale. - Ce document permet de constater que les inégalités en termes d'espérance de vie persistent en fonction du niveau de vie.

Problématique possible :

L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale est assez unanimement acceptée, mais elle se heurte aussi à des contraintes importantes, et son niveau intervention et les effets économiques et sociaux ainsi provoqués restent malgré tout soumis à débat.

Pour répondre à la question posée, on peut donc étudier les contraintes auxquelles l'action sociale de l'État se heurte, avant d'envisager les interrogations qu'elle suscite dans le débat public.

Proposition de plan détaillé

I. L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale se heurte à des contraintes	**II. L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale reste soumise à débat**
A) La protection sociale se heurte à une contrainte de financement	**A) La légitimité de la protection sociale reste discutée**
• L'action sociale des pouvoirs publics nécessite de déployer un haut niveau de dépenses sociales publiques : avec 31 % du PIB, la France est le premier pays de l'OCDE en termes de part des dépenses sociales dans le PIB (document 1). • La protection sociale couvre un certain nombre de risques sociaux mais en période de ralentissement économique et de dégradation du marché du travail, les dépenses sociales augmentent plus vite que les recettes, et les déficits sociaux se creusent (assurance maladie).	• L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale reste largement acceptée, mais son niveau d'intervention peut susciter le débat s'il s'accompagne d'un niveau élevé et croissant de prélèvements obligatoires. • La France a connu une hausse du taux de prélèvements obligatoires de 1960 à 2020, puisqu'il est passé de 31 % à 44 % (document 3). • Dès lors, si la pression fiscale devient excessive, le consentement à l'impôt, au fondement de l'intervention sociale de l'État, peut être fragilisé.
B) Malgré un haut niveau de protection sociale, l'action des pouvoirs publics reste limitée en termes de réduction des inégalités	**B) L'action sociale des pouvoirs publics peut générer des effets pervers**
• L'action sociale des pouvoirs publics, même si elle est relativement développée en France, reste confrontée à une certaine inefficacité à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. • La France reste confrontée à la persistance d'une pauvreté concentrée sur les plus jeunes, les moins diplômés et les familles monoparentales (document 2). • L'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale peine à véritablement réduire certaines inégalités entre les groupes sociaux. Par exemple, des écarts importants persistent en termes d'espérance de vie selon le groupe social (document 4).	• L'intervention sociale de l'État au nom de la justice sociale peut s'accompagner d'un haut niveau de prélèvements qui décourage l'activité économique et freine la croissance (diminution de l'effort d'épargne, d'investissement, désincitation à la création d'entreprises, etc.) • Un trop faible écart entre les revenus tirés de la protection sociale et les revenus du travail peut réduire l'offre de travail.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ
SUJET A

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Question : À partir d'un exemple, illustrez l'internationalisation de la chaîne de valeur. (4 points)
Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :
Les firmes cherchent à profiter des avantages comparatifs au niveau international. Pour cela, elles fragmentent leur chaîne de valeur, c'est-à-dire qu'elles divisent leur processus de production en une suite d'étapes bien distinctes, et localisent leurs activités là où elles seront à même de profiter des dotations factorielles. Ainsi les activités de conception et de marketing sont plutôt localisées dans les territoires fortement dotés en main-d'œuvre qualifiée et en centres de recherche performants alors que les activités d'assemblage sont, quant à elles, surtout localisées dans les territoires dotés en main-d'œuvre peu qualifiée. Cette répartition des activités est alors pensée au niveau international. On parle alors d'internationalisation de la chaîne de valeur.
L'exemple de l'Iphone est à ce titre très illustratif : la conception et la recherche développement sont élaborées aux États-Unis, alors que l'écran, la mémoire ainsi que l'assemblage le sont en Asie. Les tâches immatérielles à fortes valeur ajoutée sont effectuées quant à elles aux États-Unis.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez le taux de syndicalisation des hommes et des femmes salariés en France. *(2 points)*

Réponse possible :
On constate que les femmes sont dans l'ensemble moins syndiquées que les hommes en France. En effet, en 2016, 10 % des femmes sont syndiquées alors que c'est le cas de 12 % des hommes. Le taux de syndicalisation des hommes est donc supérieur de 2 points à celui des femmes.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. *(4 points)*

Réponse possible :
L'engagement politique peut être compris pour les individus comme le fait d'avoir une activité politique se traduisant par l'adhésion ou la participation à des organisations (partis, syndicats, associations), par le vote ou bien encore par la consommation engagée. Cet engagement politique est illustré ici par l'adhésion à un syndicat et repose sur différentes variables sociodémographiques.

Dans un premier temps, on constate que le sexe influence le taux de syndicalisation. En effet, les hommes ont tendance à s'engager davantage politiquement que les femmes, ce qu'illustre la différence de leurs taux de syndicalisation. 12 % des hommes salariés sont syndiqués en 2016, contre seulement 10 % des femmes salariées.
Ensuite, l'âge influence également l'engagement politique. En effet, les jeunes ont tendance à moins s'engager politiquement, en particulier dans les formes les plus traditionnelles. Ils vont effectivement privilégier des formes plus ponctuelles et moins rattachées à des organisations pérennes. Cela se retrouve dans leur moindre adhésion aux syndicats. En 2016, 3,7 % des salariés âgés de moins de 30 ans sont syndiqués, alors que c'est le cas de 14,9 % des 50 ans et plus, soit 4 fois plus. Cet écart est particulièrement important dans la fonction publique où les salariés de moins de 30 ans sont seulement 5,6 % à être syndiqués, alors que le taux de syndicalisation monte à 24,4 % pour les 50 ans et plus (soit 5 fois plus).
Enfin, l'engagement politique dépend de la catégorie socioprofessionnelle. En effet, les salariés appartenant aux catégories d'emplois les plus qualifiés ont tendance à s'engager davantage. Cela repose notamment sur leur niveau de diplôme qui est en moyenne plus élevé, ce qui les conduit à se sentir plus légitimes pour exprimer leurs opinions politiques. Ils peuvent également s'engager plus facilement pour défendre leurs intérêts. De fait, 11,2 % des cadres salariés et 12,3 % des membres des professions intermédiaires sont syndiqués. Le taux de syndicalisation n'est que de 9,7 % pour les ouvriers, soit 2,6 points inférieur à celui des professions intermédiaires. Ce constat est cependant à nuancer car il est très dépendant du secteur concerné. Dans la fonction publique les cadres et les ouvriers sont les plus syndiqués, alors que dans le secteur marchand et associatif, les cadres sont les moins syndiqués (seuls 6,3 % d'entre eux sont syndiqués contre 10,3 % pour les professions intermédiaires).

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d’apprentissage
Quelles sont les sources et les défis de la croissance ?	- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l’accroissement de la productivité globale des facteurs. - **Comprendre que le progrès technique est endogène et qu’il résulte en particulier de l’innovation.** - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l’incitation à investir et innover ; savoir que l’innovation s’accompagne d'un processus de destruction créatrice. - Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus. - Comprendre qu’une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l’épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l’innovation peut aider à reculer ces limites.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document montre l'effort de recherche et développement dans différents pays de l'OCDE, le rôle joué par les entreprises dans l'investissement en recherche, et également le nombre de chercheurs dans le pays ou la zone géographique. On constate : - L'importance de la DIRD, puisque globalement la part de la DIRD dans le PIB est supérieure à 3 %. Par exemple, la Corée du Sud investit 4,55 % de son PIB dans la DIRD en 2017. - De même, la part des chercheurs parmi les actifs est non négligeable. Ainsi, en Corée, pour 1000 actifs, 13,9 sont chercheurs. - Enfin, les entreprises ont un rôle primordial dans l'effort de recherche, puisque par exemple en Corée du Sud, 79 % de la DIRD est réalisée par les entreprises.
Document 2	Ce document met en avant les dépenses intérieures d'éducation, et le rôle l'État dans l'investissement en capital humain. Le capital humain est un élément essentiel de la qualification. Or le progrès technique est le fait de chercheurs et d'ingénieurs qui eux-mêmes sont le fruit d'un investissement en capital humain. On remarque : - Une hausse des dépenses intérieures d'éducation entre 2000 et 2018, de 20,2 milliards d'Euros. - Les dépenses d'éducation dans le supérieur sont plus élevées que dans le secondaire ou le primaire. Elles s'élèvent à 11470 Euros en moyenne par élève en 2018, soit une augmentation des dépenses de 650 euros par rapport à l'année 2000.
Document 3	Ce document met en avant l'importance du rôle des agents économiques privés et publics dans l'industrie aéronautique. Ce document rappelle que les droits de propriété ont un rôle pour inciter les entreprises à investir dans la recherche et développement, et encouragent le progrès technique. Ces droits de propriétés vont permettre, à travers les brevets par exemple, de protéger l'innovateur. Ainsi, l'entreprise Airbus est incitée à innover et consacre 2 milliards d'euros de son budget à la recherche développement. Elle a plus de 1 000 scientifiques et chercheurs dans le monde et détient environ 37 000 brevets.

Raisonnement possible :

Le progrès technique est endogène car il est le fruit d'un investissement en capital humain.

- Le progrès technique et l'innovation sont le fait de chercheurs ou d'ingénieurs qui eux même le fruit d'un investissement en capital humain de la part des entreprises et des pouvoirs publics.
- L'État comme les entreprises doivent investir dans la formation des actifs (par des années d'études supplémentaires ou de la formation professionnelle) car une main-d'œuvre plus qualifiée, mieux formée sera plus apte à innover et à utiliser les innovations.
- Le document 2 met en avant l'importance des dépenses d'éducation faites par l'État.

Le progrès technique est endogène car il provient du rôle et de l'action des agents économiques comme l'État et les entreprises qui investissent pour accumuler du capital.

- Le rôle de l'État et des entreprises est essentiel car c'est grâce aux investissements en R&D que l'innovation peut se faire (Document 1).
- L'État joue aussi un rôle important en mettant en place des droits de propriété et des mesures fiscales, technologiques, juridiques et financières qui visent à favoriser l'innovation.
- Le document 3 montre que l'entreprise Airbus, grâce à la mise en place de brevets, est incitée à innover.

Le progrès technique est en grande partie obtenu par les investissements en R&D et les transferts de technologie.

- L'investissement immatériel dans la R&D permet d'aboutir à des innovations de procédé, aussi à des innovations de produit.
- Le document 1 met en avant l'importance de la DIRD de la part des entreprises et des administrations.
- Le document 3 permet d'illustrer le montant des investissements en R&D de l'entreprise Airbus.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGE
SUJET B

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 : Présentez deux caractéristiques du modèle d'organisation du travail taylorien. (4 points)
Sociologie et science politique
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

Réponse possible :
Le modèle taylorien d'organisation du travail, théorisé par F. W. Taylor, se veut une organisation scientifique du travail (OST) basée sur l'efficacité et la rationalité.
Cette organisation se caractérise par :

- une division horizontale du travail, à savoir une parcellisation des tâches où chaque travailleur est cantonné à une ou plusieurs tâches simples et quantifiables, à même de favoriser de forts gains de productivité individuels ;
- une division verticale du travail, où les exécutants n'ont aucune tâche de conception ou direction. C'est le rôle des ingénieurs du bureau des méthodes que d'imposer les meilleurs gestes, les meilleures techniques de production. Entre ces deux types de postes, se trouvent les contremaîtres en charge de contrôler le bon respect de ces normes de travail.

les relations sociales dans l'entreprise sont marquées par des rapports hiérarchiques stricts et très formalisés. Des instruments y participent avec le chronométrage des tâches et la pointeuse, entre autres.

Question 2 : Comment peut-on expliquer la difficulté à gérer les chocs asymétriques dans la zone euro ? (3 points)
Science économique
Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Réponse possible :
Dans la zone euro, la politique conjoncturelle repose sur la politique monétaire qui est du ressort de la banque centrale européenne et sur la politique budgétaire qui est du ressort des États.
La politique monétaire étant unique pour l'ensemble des pays de la zone, elle s'avère peu utile en cas de chocs asymétriques puisqu'elle ne peut pas proposer un traitement différencié selon la situation des pays. Par ailleurs, dans ses statuts, la BCE a pour objectif essentiel de maintenir le taux d'inflation autour de 2 % et elle n'a donc pas d'objectif de croissance. En conséquence, un choc affectant un seul ou quelques pays ne conduit pas nécessairement la BCE à agir si ce choc ne modifie pas le taux d'inflation dans la zone euro.
A l'inverse, la politique budgétaire étant du ressort de chaque État, elle semble adaptée pour gérer les chocs asymétriques. En effet, un État peut décider de mener une politique de relance budgétaire pour faire face à un ralentissement de l'activité économique qui ne concernerait que lui. À l'inverse, un État peut décider de mener une politique de rigueur budgétaire pour ralentir l'inflation. Cependant, l'action des États en termes de politique budgétaire est encadrée par les traités européens. En effet, le déficit public ne peut pas excéder 3 % du PIB et la dette publique ne doit pas dépasser les 60 % du PIB. Ces critères limitent la capacité des États à mener des politiques budgétaires de relance lorsque l'activité économique ralentit.

Question 3 : Présentez la théorie des classes sociales chez Karl Marx. (3 points)
Sociologie et science politique
Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :
- Karl Marx fonde son analyse des classes sociales sur un critère objectif de nature économique. Les classes sociales sont ainsi définies à travers la place des individus dans le processus de production. On parle donc de conception réaliste des classes sociales. Deux classes aux intérêts antagonistes s'opposent : la bourgeoisie, qui est propriétaire des moyens de production, et le prolétariat, qui regroupe les travailleurs qui ne possèdent que leur force de travail.
- Karl Marx distingue la classe en soi et la classe pour soi. La première est la classe objective, qui dépend de la place occupée dans le processus de production. La deuxième est la classe subjective, celle à laquelle les individus appartiennent lorsqu'ils comprennent qu'ils ont des intérêts communs et qu'ils se mobilisent pour ces-derniers. Cette classe pour soi est donc marquée par la présence d'une conscience collective.
- Le passage de la classe en soi à la classe pour soi n'est pas automatique mais s'opère dans la lutte et l'action collective pour la défense d'intérêts communs.
- Ainsi, les paysans parcellaires ne forment pas une classe pour soi puisqu'ils ne possèdent pas de conscience commune du fait qu'ils ne participent pas à la défense de leurs intérêts communs. A l'inverse, les ouvriers, à travers la lutte des classes, prennent conscience de leur situation et constituent une classe pour soi.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

Proposition de corrigé du raisonnement : voir *supra* SUJET A

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.